

# **Règlement Sportif de Ski Sport Adapté**



**Règlement applicable jusqu'au 31/08/2013**

# Règlement Sportif Ski

## Sommaire

<b><u>Article 1 : Règles communes à toutes compétitions de Ski Alpin ou de Fond</u></b>	p 6
A. Compétitions départementales, régionales, nationales	
B. Compétitions internationales	
C. Types de compétitions de ski	
D. Les niveaux techniques dans les divisions	p 7
E. Les éléments spécifiques aux épreuves	
F. Publication des résultats	
G. Réclamations	
H. Les prix	
I. Equipements	p 8
J. Réunion des chefs d'équipe	
K. Droits et devoirs des chefs d'équipe et entraîneurs	
L. Catégories d'âge, classement	p 9

## **Article 2 : Ski Alpin**

p 11

### A. Règlement spécifique

#### *a) Modalités de déroulement des vérifications de niveaux avant une course*

#### *b) Récapitulatif technique par niveaux :*

p 12

- Division 1
- Division 2
- Division 3

p 14

p 16

#### *1. Ordre de départ*

p 18

#### *2. Le départ*

#### *3. Retards au départ*

#### *4. L'aire d'arrivée*

#### *5. Appareils de chronométrage*

p 19

#### *6. La ligne d'arrivée*

#### *7. Passage de l'arrivée*

#### *8. Réclamations*

Organigramme des responsabilités dans une rencontre nationale en ski alpin :

<i>9. Les responsables de la compétition</i>	p 21
<i>10. Le responsable des pistes</i>	
<i>11. Rôle des juges de portes</i>	
<i>12. Placement des portes</i>	
<i>13. Le responsable des juges de portes</i>	p 22
<i>14. Le responsable du chronométrage</i>	
<i>15. Le juge au départ</i>	
<i>16. Le juge à l'arrivée</i>	p 23
<i>17. Le responsable du service d'ordre</i>	
<i>18. Le responsable du service médical</i>	
<i>19. Le responsable du matériel</i>	
<i>20. Le rôle de l'entraîneur</i>	
<i>21. L'arbitre</i>	p 24
<i>22. Le traceur</i>	
<i>23. Le secrétaire de course</i>	
<i>24. Le jury</i>	p 25
<i>25. Ordre de départ dans chaque catégorie</i>	p 26

## Article 3 : Ski de Fond

p 27

### C. Règlements spécifiques

#### Récapitulatif technique par niveaux

- Division 1
- Division 2 p 28
- Division 3 p 29
  - a) *Récompenses - Attribution des titres* p 30
  - b) *Chronométrage électronique*
  - c) *Organigramme des responsabilités dans une rencontre nationale* p 31
  - d) *Le comité d'organisation et ses devoirs* p 32
  - e) *Le jury* p 34
  - f) *Le directeur sportif fédéral* p 35
  - g) *La technique classique* p 36
  - h) *Le choix et le marquage de la piste*
  - i) *Informations*
  - j) *Dispositions*
  - k) *Départ / arrivée* p 37
  - l) *Numéros de dossards*
  - m) *Entraînements*
  - n) *Devoirs des officiels au départ*
  - o) *Devoirs des officiels à l'arrivée* p 38
  - p) *Rôle de l'entraîneur*
  - q) *Réclamation*

## **Article 1 : Règles communes à toutes rencontres ou compétitions de Ski**

### **A. Compétitions départementales, régionales, nationales**

Suivent les contenus d'organisation de la manifestation et des règlements propres à chaque spécialité.

Pour l'organisation d'une compétition : se référer au "guide pour l'organisation de compétitions fédérales" disponible à la Fédération.

### **B. Compétitions internationales**

La direction technique nationale se charge de diffuser les particularités de chaque épreuve. Les quotas de participants dans les catégories, divisions, épreuves, seront fixés par le DTN et en collaboration avec le DSF et selon les minima fixés.

Il faudra avoir participé au dernier Championnat de France pour entrer dans une présélection internationale. Des critères de sélection déterminent le choix des sélectionnés et des remplaçants ; les titulaires seront confirmés suite au stage de préparation technique.

### **C. Types de compétitions de Ski**

Les compétitions « **championnat de France** » comprennent :

Disciplines nordiques :

- Dames : Classique/skate D1, classique D2 et D3
- Hommes : Classique/skate D1, classique D2 et D3

Disciplines alpines :

- Dames : Slalom spécial / Slalom géant D1, D2 et D3 et super G D1
- Hommes : Slalom spécial / Slalom géant D1, D2 et D3 et super G D1

#### **D. Les niveaux techniques dans les divisions**

Chaque niveau doit inclure les connaissances techniques et celles-ci doivent être en rapport avec la performance souhaitée.

#### **E. Les éléments spécifiques aux épreuves**

Le concurrent doit connaître le genre de l'épreuve.

Il doit reconnaître son tracé et il doit pouvoir se rendre sans difficultés au départ, être prêt et échauffé.

Sa position au moment du départ doit être en relation avec les ordres du starter.

Il doit savoir se diriger à la fin de l'épreuve et éventuellement se rendre au départ pour la deuxième manche.

Dans le cas où le concurrent n'aurait pas assimilé cette dernière consigne, une personne de l'organisation sera amenée à le conduire jusqu'au départ.

Les entraîneurs doivent suivre les directives des organisateurs concernant leur position au départ et durant le déroulement de la course.

#### **F. Publication des résultats**

Les résultats sont affichés, puis confirmés, avant la remise des prix.

#### **G. Réclamations**

Le délai sera fixé par les organisateurs et la DTN.

#### **H. Prix**

Les trois premiers concurrents dans chaque catégorie d'âge ouverte pour chaque division (I, II, III), de chaque course, seront récompensés par une médaille.

En cas d'ex æquo, les prix sont remis aux 2 concurrents. Une manche supplémentaire ne peut être réalisée, ni un tirage au sort.

## **I. Equipements**

Un minimum dans la qualité des vêtements et équipements paraît indispensable (anorak et pantalon de ski) ; cependant tout concurrent peut utiliser tout matériel existant sur le marché (tenue, skis de compétitions ou non).

**Le casque est obligatoire en ski de piste.**

## **J. Réunion des chefs d'équipe (responsable des concurrents d'une association sportive)**

L'heure de la première réunion est mentionnée dans le programme ainsi que le tirage au sort lors des championnats de France.

Toutes autres invitations à d'autres réunions seront faites lors de cette première réunion.

Les décisions des réunions de Chefs d'équipe se feront à la majorité des voix.

En cas de partage, la voix du DTN ou de son représentant est prépondérante.

## **K. Droits et devoirs des chefs d'équipe et entraîneurs**

Les entraîneurs ne doivent pas suivre ou assister les concurrents durant la compétition.

Toute dérogation est à demander lors de l'inscription et la « commission ski » délibèrera avant la course.

Certains chefs d'équipe ou entraîneurs pourront être accrédités, donnant les droits et devoirs suivants :

Gratuité des remontées mécaniques pour l'entraînement et la compétition,

Possibilité de circuler sur le site de compétition.

Tout comportement contraire au « fair-play » ou au règlement pourra amener le comité d'organisation et la DTN à sanctionner le chef d'équipe.

## **L. Les catégories d'âge**

### **Ski Alpin**

Les catégories d'âge, masculines et féminines, arrêtées par la FFS sont, pour les saisons suivantes :

<b>Saison</b>	<b>Catégories d'âge</b>								
	<b>Microbes</b>	<b>Poussins</b>	<b>Benjamins</b>	<b>Minimes</b>	<b>Cadets</b>	<b>Juniors</b>	<b>Seniors</b>	<b>Master</b>	<b>Vétérans</b>
2009-2010	02/01	00/99	98/97	96/95	94/93	92/91/90	89 à 80	79 à 55	54 et avant
2010-2011	03/02	01/00	99/98	97/96	95/94	93/92/91	90 à 81	80 à 56	55 et avant
2011-2012	04/03	02/01	00/99	98/97	96/95	94/93/92	91 à 82	81 à 57	56 et avant
2012-2013	05/04	03/02	01/00	99/98	97/96	95/94/93	92 à 83	82 à 58	57 et avant

**La Direction Technique Nationale et la Commission Sportive Nationale Ski de la FFSA, en fonction des inscriptions à chaque compétition, pourront proposer des regroupements de catégories d'âge de la manière suivante :**

<b>Catégorie A</b>	<b>Catégorie B</b>	<b>Catégorie C</b>	<b>Catégorie D</b>
<b>Jusqu'à 11 ans</b>	<b>De 12 à 16 ans</b>	<b>De 17 à 29 ans</b>	<b>30 ans et plus</b>

Cas particulier : un jeune ayant 17 ans durant l'année civile du championnat de France sera classé en catégorie B.

## Ski Fond

Les catégories d'âge, masculines et féminines, arrêtées par la FFS sont, pour les saisons suivantes :

Saison	Catégories d'âge							
	Microbes	Poussins	Benjamins	Minimes	Cadets	Jeunes	Juniors	Seniors
2009-2010	01/00	99/98	97/96	95/94	93/92	91/90	89/88	87 et avant
2010-2011	02/01	00/99	98/97	96/95	94/93	92/91	90/89	88 et avant
2011-2012	03/02	01/00	99/98	97/96	95/94	93/92	91/90	89 et avant
2012-2013	04/03	02/01	00/99	98/97	96/95	94/93	92/91	90 et avant

La Direction Technique Nationale et la Commission Sportive Nationale Ski de la FFSA, en fonction des inscriptions à chaque compétition, pourront proposer des regroupements de catégories d'âge de la manière suivante :

Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D
Jusqu'à 11 ans	De 12 à 16 ans	De 17 à 29 ans	30 ans et plus

## **Article 2 : Ski Alpin**

### **A. Règlements spécifiques pour un championnat de France**

#### *a) Modalités de déroulement des vérifications de niveaux avant une course*

Le divisionning prévu lors de la vérification de niveau reste acquis pour la durée du championnat et pour l'ensemble des épreuves.

✚ DI : Pas de vérification de niveau – les concurrents inscrits en DI restent en DI.

✚ DII : Un tracé volontairement technique de type « 3<sup>ème</sup> étoile » sera proposé avec au moins 12 portes et si possible avec des ruptures de pente. Le tracé devra être, visible en totalité par le jury.

Une observation technique sera faite prenant en compte :

✚ l'aisance

✚ l'appréhension par rapport à la pente

✚ virage parallèle dérapé ou non

✚ le chrono en cas de doute.

#### **Les skieurs reclassés en D1 lors du divisionning ne seront pas autorisés à faire le super G.**

En cas de doute, le jury peut demander un deuxième passage.

✚ DIII : Un tracé de type « 1<sup>ère</sup> étoile » sera proposé avec au moins 6 portes, visible en totalité par le jury.

Une observation technique sera faite prenant en compte :

✚ L'aisance

✚ Le repérage dans le tracé

✚ Virage élémentaire dérapé ou non.

En cas de doute, le jury peut demander un deuxième passage.

*b) Récapitulatif technique par niveaux :*

**Division 1 : Niveau "piste rouge" 3ème étoile.**

Conditions requises :

être suffisamment entraîné sur des parcours de type slalom de ce niveau.

Compétences requises :

se repérer sur un slalom, avec enchaînement de virages (couleur des piquets)

**Slalom géant** : féminin et masculin

Temps : 1 minute minimum  
Dénivelé : minimum 150 mètres  
Nombre de portes : 20 minimum  
Résultats : **par addition des deux manches**

**Slalom spécial** : féminin et masculin

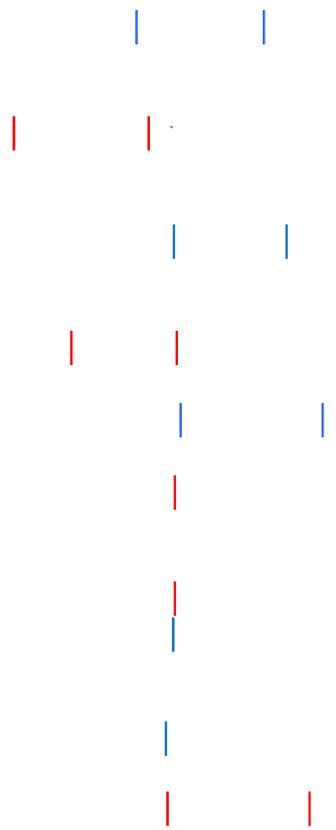
Temps : 40 secondes minimum  
Dénivelé : minimum 80 mètres  
Nombre de portes : 20 minimum  
Résultats : **par addition des deux manches**

**Super G** : féminin et masculin

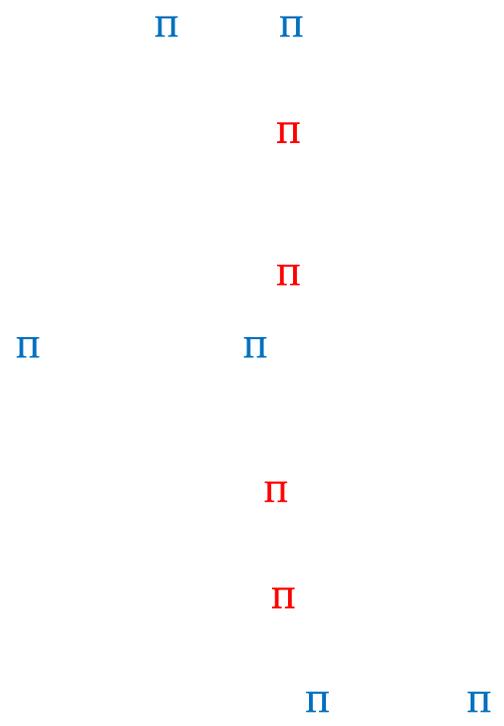
Conditions requises : être suffisamment entraîné à skier vite sur un parcours de Super G.

Temps : 1 minute minimum  
Dénivelé : minimum 200 mètres  
Nombre de portes : 15 minimum  
Résultats : **classement par temps sur une seule manche**

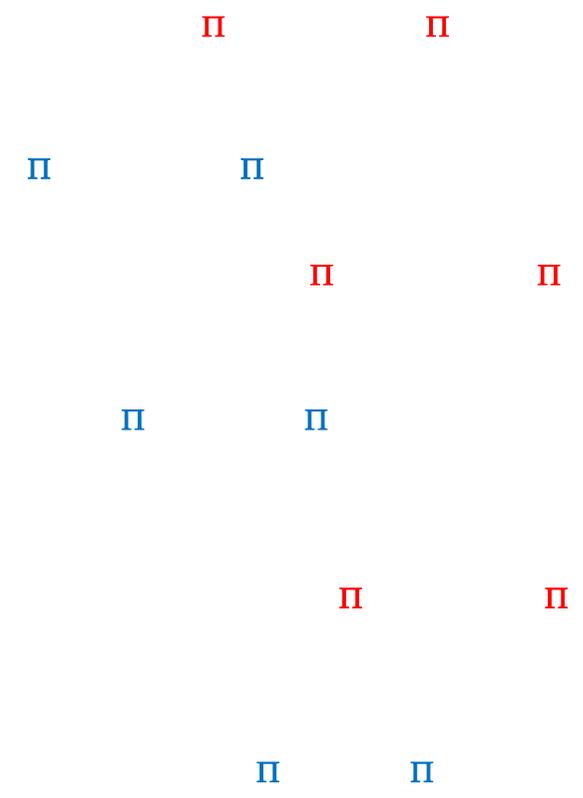
### Slalom Spécial



### Slalom Géant



### Super G



## **Division 2 : Niveau "piste bleue" 2ème étoile**

### **Conditions requises :**

Prendre seul le téléski et avoir déjà réalisé des passages de slalom..

### **Niveau de compétences :**

être capable d'enchaîner plusieurs virages, sur un tracé imposé, sur une piste bleue.

#### Slalom géant : féminin et masculin

Temps	:	1 minute minimum
Dénivelé	:	100 mètres minimum
Nombre de portes	:	15 minimum
Résultats	:	<b>classement sur le meilleur temps des deux manches</b>

#### Slalom spécial : féminin et masculin

Temps	:	45 secondes minimum
Dénivelé	:	60 mètres minimum
Nombre de portes	:	20 minimum.
Résultats	:	<b>classement sur le meilleur temps des deux manches</b>

### Slalom Spécial

### Slalom Géant



### **Division 3 : Niveau " piste verte " 1ère étoile**

#### **Conditions requises :**

S'équiper seul, se relever seul après une chute, maîtriser l'arrêt (chasse-neige), le changement de direction en virage élémentaire, l'équilibre en glissement, l'utilisation d'une remontée mécanique de « type initiation ».

#### **Niveau de compétences :**

être capable d'enchaîner plusieurs virages, sur un tracé imposé, sur une piste verte.

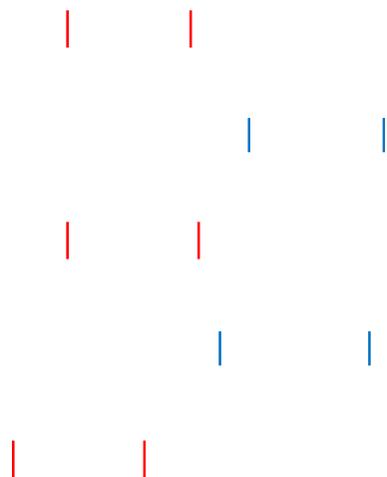
#### Slalom géant : féminin et masculin

Temps	:	20 secondes minimum
Dénivelé	:	30 mètres minimum
Nombre de portes	:	10 minimum
Résultats	:	<b>classement sur le meilleur temps des deux manches</b>

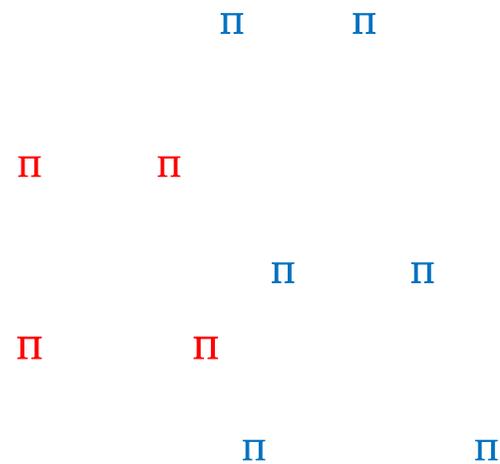
#### Slalom spécial : féminin et masculin

Temps	:	20 secondes minimum
Dénivelé	:	30 mètres minimum
Nombre de portes	:	10 minimum
Résultats	:	<b>classement sur le meilleur temps des deux manches</b>

### Slalom Spécial



### Slalom Géant



## **1. Organisation des manches**

L'ordre de départ des concurrents pour chaque épreuve se fera par tirage au sort. Les femmes partent les premières.

L'ordre de départ des concurrents est inversé pour la seconde manche dans chaque catégorie.

Les deux manches se feront l'une à la suite de l'autre, sur le même tracé. Celui-ci pourra être légèrement modifié suivant l'état de la neige et de la piste.

### **Intervalles de départ :**

Les départs sont donnés à intervalles réguliers. Le responsable du chronométrage indique au starter quand le coureur devra prendre le départ.

Le concurrent précédent ne doit pas avoir obligatoirement franchi la ligne d'arrivée.

## **2. Le départ**

Le concurrent doit pouvoir se préparer calmement sur la zone de départ, sans aide lors du départ proprement dit.

Sur l'ordre du starter, il devra placer les bâtons au-delà de la ligne de départ, aux emplacements prévus à cet effet.

Le concurrent doit partir avec la seule aide de ses bâtons, sans s'appuyer sur les poteaux de départ.

## **3. Retards au départ**

Tout concurrent n'étant pas à l'appel au départ sera disqualifié, mais il peut être toutefois excusé pour des raisons valables.

Tout concurrent en retard partira en dernière position de la manche.

## **4. L'aire d'arrivée**

Elle devra être assez large et damée avec une indication de direction vers les remontées mécaniques pour la deuxième manche.

Une personne orientera les concurrents en difficulté.

## **5.Appareil de chronométrage**

Pour les chronométrages électroniques, les temps sont enregistrés au 1/100ème de seconde.  
Le portillon est placé de telle façon que le concurrent soit obligé de le déclencher lors du départ.

Le chronométrage manuel se fait au 1/10ème de seconde.

Le starter chronométrateur au départ doit pouvoir communiquer avec le chronométrateur à l'arrivée. Il annonce le n° du concurrent sur la position de départ, le nombre de seconde avant le départ, puis décompte de 5 à 0. Le chrono est déclenché lorsque le 1er pied du concurrent passe la ligne. Le chronométrateur à l'arrivée signale le passage de l'arrivée du concurrent ou sa disqualification ; il fait enregistrer le temps ou la disqualification à la table de marque, auprès du secrétaire.

En cas de problème de chronométrage, le concurrent pourra recommencer la descente en priorité, dès qu'il se jugera prêt.

## **6.La Ligne d'arrivée**

Elle doit être matérialisée au sol, et si possible par une banderole marquée du mot "arrivée".  
La largeur conseillée pour la ligne est de 15 mètres pour la descente, et de 10 mètres pour le slalom.

## **7.Passage de l'arrivée**

La ligne doit être franchie :

soit sur les deux skis,  
soit sur 1 ski.

soit avec les deux pieds en cas de chute à proximité immédiate de la ligne d'arrivée. Dans ce cas, le temps est pris lorsqu'une partie du corps ou de l'équipement du concurrent provoque une impulsion sur les installations de chronométrage.

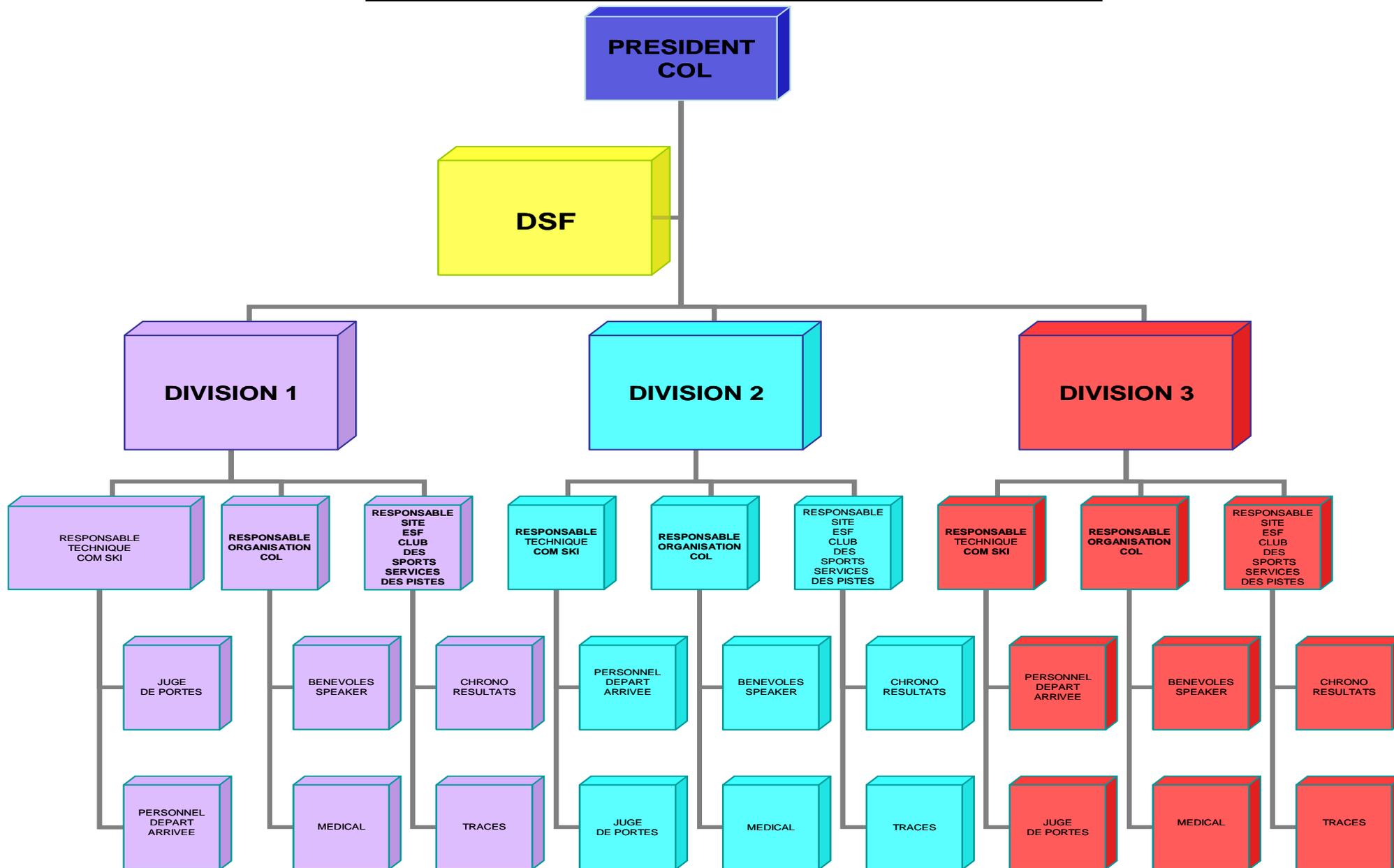
## **8.Les réclamations**

Elles doivent être adressées au jury qui statue avec le comité d'organisation. La décision sera sans appel. Les arbitres ou juges de portes peuvent être consultés.

Toute réclamation justifiée dans les 15 minutes après l'arrivée d'une manche, et après confirmation du jury, annule la manche. Le temps d'une nouvelle manche sera alors retenu.

## B. Organisation d'un Championnat de France

### Organigramme des responsabilités dans une rencontre nationale en Ski Alpin



## **9. Les responsables de la compétition**

Ils président et décident de l'ensemble des directives après consultation des différents directeurs de course, des responsables de la sécurité, des secours, du service d'ordre, du médical, de la communication, de l'accueil, de l'hébergement, de la restauration.

## **10. Le responsable des pistes**

Il est responsable de la préparation de la piste suivant les instructions du comité de course et du jury. Il doit bien connaître les conditions d'enneigement du lieu de compétition.

## **11. Rôle des juges de portes**

Chaque juge d'une ou plusieurs portes est muni de fiches sur lesquelles il note, à chaque faute technique, la spécialité, hommes ou dames, division et n° de dossard, ainsi que les raisons de la disqualification.

Si un concurrent manque une porte (chute ou inattention...) il est disqualifié.

Toutefois, il lui est possible de continuer la course à condition de remonter et passer en amont des piquets la porte manquée. Dans ce cas, la disqualification est levée.

Les juges doivent apporter les fiches avec les disqualifiés et les raisons, les remettre au jury et au secrétaire qui déterminent le classement officiel après chaque manche.

Tâches annexes

redresser les piquets ou les replacer entre les passages des concurrents

remettre en état une portion de piste sous sa surveillance

en cas de besoin, porter assistance au coureur en cas d'accident.

## **12. Placement des portes**

Tous les tracés sont de type slalom à deux piquets (passage entre 2 piquets de même couleur).

Les portes doivent être placées de façon à être visibles rapidement par les concurrents lancés à grande vitesse. Les deux banderoles formant une porte devront être placées face à la piste.

Dans le cas d'une porte verticale, le coureur peut passer à droite ou à gauche.

Il est conseillé de prévoir dix mètres de sécurité entre la porte et le filet de protection.

Le tracé doit tenir compte de la valeur moyenne des concurrents - les portes sont alternativement bleues et rouges - les emplacements des piquets doivent être repérés à la peinture en bombe.

### **13. Le responsable des juges de portes**

Il juge et place ses assistants sur les portes. Après la première manche et à la fin de la course, il recueille les fiches des assistants juges puis les remet à l'arbitre. Il est chargé de distribuer à chacun le matériel nécessaire (fiches, crayons, liste de départ, etc...). Le juge de porte peut demander l'avis du responsable des pistes en cas de remise en état de la piste, même pendant une manche.

### **14. Le responsable du chronométrage et des calculs**

Il est responsable de la coordination du personnel au départ et à l'arrivée y compris chronométrage et calculs.  
Au slalom, lui-même ou un adjoint, décidera de l'intervalle entre deux départs.

Il est assisté par :

le starter

le secrétaire au départ (qui contrôle l'ordre de passage)

un chronométreur au départ avec un émetteur-récepteur et son adjoint

un chronométreur à l'arrivée et son adjoint qui double le chronométrage manuellement

un secrétaire de table qui enregistre les temps avec un adjoint.

### **15. Le juge au départ**

Il doit s'assurer que les prescriptions concernant le départ sont bien respectées.

Il constate des éventuels retards ou faux départs.

Il signale à la fin de l'épreuve à l'arbitre les noms des concurrents absents au départ, les faux départs ou irrégularités.

## **16. Le juge à l'arrivée**

Il doit s'assurer de la bonne observation de toutes les prescriptions concernant l'organisation de l'arrivée et le passage de l'arrivée.  
Il surveille le contrôleur à l'arrivée, le chronométrage et le service d'ordre.  
Il doit être en mesure de pouvoir entrer en contact à tout instant avec le départ.

## **17. Le responsable du service d'ordre**

Il est chargé de placer le public, de prévoir des barrières, de rendre facile l'accès des concurrents aux remontées, pour se rendre au départ.  
Il doit prévoir le parking pour les navettes, si le site de compétition est éloigné de l'hébergement.  
Il doit prévoir un accès en cas d'évacuation d'un blessé.

## **18. Le responsable du service médical**

Il doit s'assurer que le SAMU ou ambulance est opérationnel au départ de la course et des entraînements, assister les concurrents qui ont besoin d'aide (petites blessures, besoin d'une boisson chaude etc...). Le responsable médical doit être en contact permanent avec ses adjoints (radio émetteur) surtout s'il ne peut avoir une vue générale sur plusieurs sites de compétitions. Il doit avoir prévu avec les secours de la station, le mode d'intervention et d'évacuation rapide.  
Pour une compétition nationale, un médecin fédéral doit être présent durant les entraînements et les épreuves.

## **19. Le responsable matériel**

Il doit s'assurer que rien ne manque (piquets, filets, bombes à tracer, banderoles, pelles).  
Sonorisation performante à l'arrivée et au départ (pour avoir connaissance immédiatement des temps des coureurs)  
Tableau d'affichage des temps à l'arrivée.

## **20. Rôle de l'entraîneur**

Il vérifie que chaque concurrent a les vêtements adaptés au ski (anorak, pantalon de ski).  
Il veille à l'échauffement des sportifs.  
Il repérer les parcours dans le temps imparti par l'organisateur sans passer dans le tracé.  
Pendant la course, l'entraîneur ne pourra accéder au tracé et devra se tenir derrière les filets de protection délimitant le parcours (sous peine de disqualification du coureur).

## **21. L'arbitre**

Droits et attributions :

Tirage au sort des numéros de dossards

Inspection du parcours après traçage seul ou avec le jury ; y compris l'acheminement de la zone d'arrivée vers les remontées mécaniques. Il doit s'assurer de personnels en place si nécessaire.

Modification du tracé si nécessaire, ou adjonction de portes supplémentaires. Le traceur devra être informé.

A la fin de chaque manche ou de l'épreuve, réception des juges à l'arrivée et aux portes avec les fautes signalées.

Il devra signaler les concurrents disqualifiés pour dépassement d'horaire ou fautes techniques.

## **22. Traceur**

Il devra être familiarisé à la particularité des pistes au niveau des concurrents dans chaque division, des dénivelés, nombre de portes correspondant aux catégories.

Il est chargé de la préparation du matériel nécessaire : piquets de slalom (piquets de réserve), perceuses, bombes de couleur pour repérer l'emplacement des piquets ou l'itinéraire à suivre en Division III.

Afin de proposer un parcours tenant compte de l'enneigement, de la qualité de la neige, et autres difficultés techniques en rapport avec le niveau des concurrents, le traceur doit faire un premier repérage en compagnie de l'arbitre et du directeur technique.

La priorité doit être donnée à la sécurité des concurrents.

Le traceur doit participer aux réunions des chefs d'équipes pour y rendre compte des tracés mis en place.

## **23. Le secrétaire de course**

Il est responsable de tout le secrétariat concernant les questions techniques de l'épreuve et de la préparation du tirage au sort. Il doit s'assurer que les résultats contiennent les informations suffisantes.

Il doit s'assurer du contenu des listes au départ, doit produire des résultats en quantité suffisante, rapidement après la course.

## **24. Le jury**

### **Composition du jury :**

Plusieurs personnes seront proposées à la direction technique (départementale, régionale, nationale), en fonction de l'importance de la compétition.

Pour une rencontre nationale, le Directeur Sportif Fédéral de la discipline et le Directeur Technique National font partie du jury.

### **Définition et mission :**

Il est responsable du contrôle du bon déroulement de l'épreuve ainsi que des entraînements. Il est la seule entité qualifiée à répondre aux plaintes des athlètes ou chefs d'équipe. Il décide des questions non prévues par ces règlements. Ses décisions sont sans appel.

### **Fonction du jury :**

Les membres désignés du jury se réunissent avant le début de l'entraînement pour leur première séance. Sa fonction prend fin lorsqu'il n'y a pas de réclamations dans les délais prévus.

Le président du jury est élu en fonction de son niveau de compétences. Les décisions sont soumises au vote.

### **Tâches du jury :**

Il contrôle si l'ensemble du déroulement de l'épreuve est conforme aux règles établies, entraînements compris.

Au point de vue technique, il doit s'assurer :

du contrôle de la piste et des tracés, des conditions d'enneigement y compris sur les abords, de la préparation de la piste,

contrôle du départ et de l'aire d'arrivée, contrôle du service sanitaire,

nomination du traceur et de l'heure de tracé,

de l'autorisation d'utilisation de la piste à l'entraînement, et de l'inspection de la piste avant la course,

de la désignation d'ouvriers avant chaque manche et de la réception de leurs renseignements,

des instructions particulières aux juges,

du contrôle des portes et de leur position, déplacement éventuel,

de l'annulation de la course en cas d'enneigement insuffisant ou de dangers autres,

de la décision d'arrêt momentané de la course pour travaux de remise en état de la piste, pour chute de neige importante,

des disqualifications pour raisons de sécurité (niveau technique ou physique insuffisant voire dangereux),

que les membres du jury sont munis d'appareils de transmission.

## **25. Ordre de départ dans chaque catégorie**

Lors de la première manche, le départ est donné dans l'ordre des dossards. Dans la deuxième manche, les concurrents partiront dans l'ordre inverse de la première manche : le dernier parti dans la première manche part le premier dans la deuxième manche.

### ***Commandement de départ :***

Dès que le starter a reçu l'accord pour le prochain départ, il donne au concurrent le signal "attention 10 secondes" avant le départ, ainsi qu'aux chronométreurs à l'arrivée ; puis "5 secondes" avant le départ, il décompte : 5-4-3-2-1- "partez".

Le concurrent doit partir dans les dix secondes avec un chronométrage électronique.

Pour le chronométrage manuel, se référer aux instructions concernant la rubrique chronométrage.

Le responsable du chronométrage au départ et à l'arrivée devra signaler les faux départs, les disqualifiés.

### ***Exécution de la course***

Le jury peut opter pour le choix de deux manches avec des parcours différents, tracés l'un après l'autre et non en simultané sur deux pistes différentes.

Il peut prévoir un temps d'échauffement des coureurs sur le parcours **à côté** du tracé. (En aucun cas dans le tracé officiel sous peine de disqualification).

## Article 3 : Ski de Fond

### C. Règlement spécifique pour un championnat de France

#### *Récapitulatif technique par niveaux*

### Division 1

- Féminin et masculin
- Circuit : Dans la mesure du possible, baliser par des fanions ou flèches de couleur rouge en lien avec les dossards.
- Niveau requis :

Savoir s'adapter au relief,

Savoir gérer son effort sur la distance de course,

Savoir se repérer sur le parcours ; dans la mesure du possible, ceci implique une reconnaissance préalable avec l'entraîneur (bouclage, relief...).

Etre capable d'ébaucher une tactique de course.

- Distance :

SKATE		CLASSIQUE	
Benjamins	3 km	Benjamins	3 km
Minimes	5 km	Minimes	5 km
Cadets	5 km	Cadets	5 km
Juniors	10 km	Juniors	10 km
Seniors	10 km	Seniors	10 km
Veterans 1 / 2 / 3 /	10 km	Veterans 1 / 2 / 3	5 ou 10 km

La distance peut varier de 10% par défaut ou par excès en fonction du profil du terrain.

## Division 2

Le pas du patineur n'est pas autorisé ; en cas de non respect du style, il y aura disqualification.

- Féminin et masculin.

- Circuit : Dans la mesure du possible, baliser par des fanions ou flèches de couleur bleu en lien avec les dossards.

- Niveau requis :

Savoir évoluer en terrain vallonné,

Savoir se freiner,

Savoir se relever seul,

Etre capable d'avoir un effort continu sur 3 Km.

- Distance :

CLASSIQUE	
Benjamins	3 km
Minimes	3 km
Cadets	3 km
Juniors	3 km
Seniors	3 km
Veterans 1/2/3	3 km

La distance peut varier de 10% par défaut ou par excès en fonction du profil du terrain.

### Division 3

Le pas du patineur n'est pas autorisé ; en cas de non respect du style, il y aura disqualification.

- Féminin et masculin.

- Circuit : Dans la mesure du possible, baliser par des fanions ou flèches de couleur noir ou vert en lien avec les dossards.

- Niveau requis :

être capable de se déplacer sur un terrain plat avec des petites ruptures de pentes sans l'aide de l'entraîneur.

- Distance :

CLASSIQUE	
Benjamins	1 km
Minimes	1 km
Cadets	1 km
Juniors	1 km
Seniors	1 km
Veterans 1/2/3	1 km

La distance peut varier de 10% par défaut ou par excès en fonction du profil du terrain.

### **Attention :**

**Pour les divisions I, II et III, il ne sera pas admis aux entraîneurs de skier, à côté, derrière, ou devant son sportif sous peine de disqualification.**

a) **Récompenses - Attribution de titres**

Division I : titre de **Champion de France** pour les B-M-C-J-S-V1-V2-V3

Division II : titre de **Champion Fédéral** pour les B-M-C-J-S-V1-V2-V3

Division III : titre de **Champion Fédéral** pour les B-M-C-J-S-V1-V2-V3

Selon les catégories arrêtées.

*Prévoir un classement SCRATCH par sexe et par catégorie .*

Il nous paraît intéressant d'annoncer le classement SCRATCH afin que le sportif puisse se situer dans sa course sans oublier de faire ressortir la classement par catégorie.

b) **Chronométrage électronique**

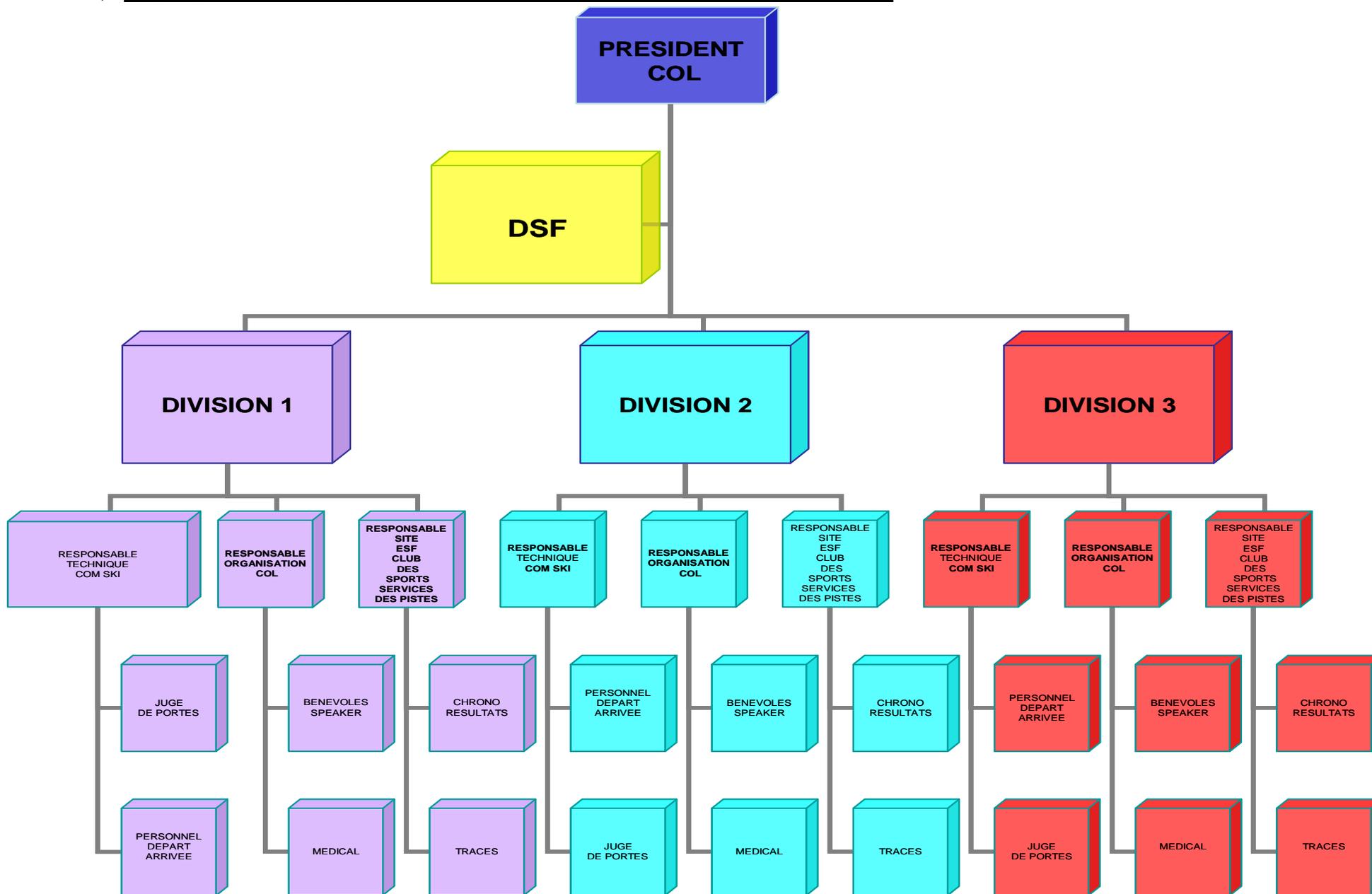
Avec un chronométrage électronique le concurrent dispose d'une marge de 3 secondes avant et après le signal. S'il part avant le signal, il doit être rappelé et doit déclencher le portillon de départ. Dans le cas d'un faux départ, au-delà des 3 secondes après le signal, ce sera l'heure de départ affichée sur la liste qui comptera.

**Recommandation :**

Pour un Championnat de France, le chronométrage électronique est recommandé. Ce type de chronométrage permet de s'adapter au temps de réaction du sportif.

Organisation d'un Championnat de France :

c) Organigramme des responsabilités dans une rencontre nationale en Ski de Fond



#### **d) Le comité d'organisation et ses devoirs :**

##### Les membres de ce comité sont :

le responsable d'épreuve qui sera le président du comité d'organisation,  
le secrétaire,  
le responsable des pistes,  
le responsable des chronométrages,  
le responsable de la sécurité.

Le responsable de l'épreuve contrôle tout le déroulement technique. Chaque officiel est chargé d'une seule tâche. Il est souhaitable qu'il se distingue par une tenue.

##### Rôles et devoirs

- Le responsable de l'épreuve supervise tous les aspects techniques de l'épreuve et vérifie la compétence des officiels dans leur rôle.

Le secrétaire se charge de tout le secrétariat des aspects techniques de l'épreuve. Il prépare tous les formulaires : pour le départ, le chronométrage, les calculs, le tirage au sort et le contrôle (différents postes sur le parcours). Il organise les réunions des chefs d'équipe, prépare les listes de départ. Il prend soin de la publication, aussitôt que possible des résultats officiels et veille à la distribution des résultats officiels.

Le responsable des pistes : il est en collaboration avec le directeur technique et le responsable de l'épreuve pour le choix de la piste. Il est responsable du marquage (orientation) clôture de la piste, des postes de premiers secours, des pistes de ravitaillements, de l'installation de prise de temps intermédiaires. En accord avec le starter, il doit envoyer après le dernier coureur, une ou deux personnes pour fermer la piste. Il doit veiller à ce que la trace reste nette, et doit envoyer un nouvel ouvreur si besoin.

Le responsable du chronométrage : il rend compte au directeur d'épreuve, et supervise les officiels du chronométrage : chronométrage à main, ou électronique, preneurs de temps intermédiaires, ainsi que les officiels chargés du calcul. Il coordonne le travail du starter, du juge et du contrôle à l'arrivée.

Le responsable de la sécurité : il rend compte au directeur d'épreuve. Il s'assure de la sécurité de l'épreuve, de l'accès vers et le long des parcours ainsi que la zone d'échauffement. Il prévoit le passage d'une chenillette pour l'évacuation d'un blessé.

Autres officiels de l'épreuve :

Le responsable du contrôle : rend compte au responsable de piste, informe les contrôleurs de leur rôle, leur remet des cartes de contrôle et autre matériel nécessaire (plaquette protégée de plastique pour ne pas mouiller les cartes de contrôle, stylo, etc...), lui indique les emplacements attribués. Après l'épreuve, il rassemble toutes les informations utiles, les cartes de contrôle et informe le jury de tous les incidents survenus.

Poste de contrôle : deux contrôleurs sont nécessaires pour chaque poste. Ils se tiennent à quelques mètres de distance l'un de l'autre. Le nombre et la répartition des postes de contrôle sont fixés par le directeur technique et le chef d'épreuve. Les postes de contrôle ont deux missions :

- le contrôle du passage des coureurs, entraîneurs et officiels, les deux contrôleurs prennent les notes séparément.
- laisser passer un concurrent plus rapide sur signalement du contrôleur. Ils doivent signaler au responsable des postes de contrôle en fin d'épreuve, les incidents, abandons, infractions observées.

Les responsables du départ et d'arrivée : rendent compte au chef d'épreuve. Ils surveillent l'accès des coureurs au départ à l'arrivée. Ils coordonnent leur activité avec le responsable du chronométrage.

Le responsable du calcul : rend compte au chef du chronométrage pour les calculs rapides. Pendant l'épreuve, il organise la publication des résultats sur le tableau d'affichage, leur transmission au speaker et la remise des résultats officiels de l'épreuve au secrétaire d'épreuve.

Le responsable des informations et médias : est chargé d'accueillir, placer correctement et informer les journalistes, photographes de presse. Il veille à une bonne sonorisation durant l'épreuve.

Le responsable du service médical : travaille en collaboration avec le chef de l'épreuve et est responsable de l'organisation du service médical, de l'efficacité du service de premiers secours, et le cas échéant du transport urgent à l'hôpital le plus proche.

Prévoir une personne pour ouvrir et fermer la piste.

e) **Le jury**

Le jury peut se composer de 3 à 5 membres parmi lesquels le Directeur Sportif Fédéral et le Directeur Technique National, le responsable de l'épreuve, le responsable de poste.

*Le jury veille au bon déroulement de l'épreuve suivant le règlement.*

il peut décider de :

- l'annulation de l'épreuve (température, conditions atmosphériques difficiles),
- l'acceptation d'un retard dû en cas de force majeure pour un concurrent,
- de juger du contenu des réclamations et disqualifications,
- de toutes autres questions non prévues au règlement.

Ces décisions seront prises à la majorité des voix.

**f) Le Directeur Sportif Fédéral**

- Il peut transmettre ses pouvoirs sur nomination.
- Il devra en contact avec le comité d'organisation si besoin : visiter les lieux de l'épreuve, veiller aux conditions de l'entraînement, vérifier les hébergements, repas, transports des coureurs ; il procède à des améliorations, si nécessaire.
- Il doit arriver sur les lieux de l'épreuve avant, et pouvoir contrôler et décider d'améliorations avant le premier départ.
- Il s'assure des équipements de pistes, de leur préparation, vérifie les documents (surtout pour une course internationale avec leur contenu d'information).
- Il voit avec le responsable de l'épreuve et celui des pistes les différents tracés, les zones de départ et d'arrivée, d'entrées et de sorties de coureurs durant l'épreuve.
- Il voit avec le secrétaire d'épreuve la procédure d'inscription de constitution de groupe, de tirage au sort.
- Il participe aux réunions des chefs d'équipes.
- Il détermine les horaires de ces réunions.
- Il rencontre le responsable d'épreuve et starters pour le mode de départ (en groupe ou individuel avec quels intervalles).
- Il veille au bon déroulement des épreuves.
- Après les épreuves, il rencontre le jury pour traiter d'éventuels incidents ou réclamations.

### **g) La technique classique**

Pour la technique classique, en course individuelle ou départ à la volée, plusieurs traces doivent être préparées.  
Pour la technique libre, les pistes seront damées assez larges afin de faciliter le dépassement entre les skieurs.

### **h) Choix et marquage de la piste**

Il faut utiliser des panneaux, des flèches de direction, des rubans. Il est conseillé de repérer les distances de chaque épreuve grâce à une couleur différente.

- D1: rouge, type vallonné,
- D2: bleu, type vallonné,
- D3: noir ou vert, terrain plat avec petite rupture de pente.

Les courses pourront être modifiées (distance, heures de départ...) selon les conditions climatiques et la qualité de la neige.

### **i) Informations**

Un tableau doit afficher les résultats officiels. Le chronométrage et les calculs sont à installer dans un local, avec une bonne visibilité, communiquant bien avec le départ et l'arrivée.

### **j) Dispositions**

Des toilettes sont fortement conseillées, installées près du départ.

Pour le service médical du comité d'organisation une pièce chauffée doit être mise à disposition du service médical, à proximité du stade.

### **k) Départ / Arrivée**

- Pour un départ en groupe, les concurrents se placent derrière la ligne de départ, à l'appel de leur numéro. Afin de faciliter le départ, ils nous semblent souhaitable de prévoir un espace suffisamment grand pour la chambre d'appel.
- Prévoir une aire de départ suffisamment large.
- Le sportif doit être accompagné par son entraîneur jusqu'à l'aire d'échauffement ou la chambre d'appel.
- Matérialiser l'aire de départ et d'arrivée par des filets de protection afin d'orienter le sportif.
- Les aires de départ et d'arrivée sont identiques pour toutes les courses.

#### Commandement de départ :

Dix secondes avant, le starter annonce "attention" puis compte de 5 à 1 et annonce "partez" ou tire un coup de pistolet.

#### Pour des épreuves à départ individuel :

les coureurs peuvent partir toutes les 30 secondes ou 1 minute suivant le choix du jury et comité d'organisation, en fonction surtout des catégories.

### **l) Numéros de dossards**

- Le dossard doit être visible et ne pas gêner le concurrent. On peut utiliser le premier chiffre pour situer la division (1 en DI) (2 en DII) (3 en DIII) exemple 101 - 208 - 357.
- L'organisateur est responsable de la fourniture des dossards.
- L'organisateur doit prévoir une personne à l'arrivée pour retirer les dossards.

### **m) Entraînements et reconnaissance des pistes**

Une zone doit être à disposition pour l'entraînement. Certaines heures peuvent être réservées pour l'entraînement sur les pistes de compétitions.

### **n) Devoirs des officiels au départ**

Le starter doit s'assurer que les coureurs prennent le départ dans l'ordre de leur numéro et à l'heure exacte.

Un aide, qui se tiendra à quelques mètres après la ligne de départ, doit agir suivant les instructions de starter et rappeler les coureurs dans le cas d'un faux départ. Les temps sont pris en 10ème de seconde.

Il est toujours souhaitable de doubler manuellement un chronométrage électronique ; en cas d'incident, le chronomètre manuel est valable.

#### **o) Devoirs des officiels à l'arrivée**

En cas de chronométrage à main, le temps est pris lorsque le concurrent a passé la ligne avec le premier pied.

En cas de chronométrage électronique, le temps est déterminé par le déclenchement du contact, qui doit être placé au moins à 25 cm au dessus de la neige.

Le juge à l'arrivée dresse la liste d'arrivée dans l'ordre et la remet au responsable des chronométrages. Si deux ou plusieurs concurrents obtiennent le même temps, ils seront placés à la même place et le concurrent portant le numéro de dossard le plus bas figurera en première position.

Le responsable des calculs transmettra le plus vite possible les résultats au secrétaire de l'épreuve.

La liste officielle des résultats doit être affichée rapidement, et doit pouvoir être distribuée en quantité.

Passé la ligne, le sportif est pris en charge par un bénévole. Il rejoindra son entraîneur à la sortie de l'air d'arrivée.

#### **p) Rôle de l'entraîneur**

Veiller à l'échauffement des sportifs.

Repérer les parcours dans le temps imparti par l'organisateur .

Pendant la course, l'entraîneur ne pourra pas accéder au tracé et devra se tenir derrière les filets de protection délimitant le parcours (sous peine de disqualification du coureur).

#### **q) Réclamation**

Une réclamation pourra être déposée auprès du DSF ou de son représentant dans les 15 minutes suivant l'arrivée du dernier concurrent de la course.

#### **Attention :**

**Pour les divisions I, II et III, il ne sera pas admis aux entraîneurs de skier, à côté, derrière, ou devant son sportif sous peine de disqualification.**

LE DTN ET LA COMMISSION NATIONALE SKI SE RESERVE LE DROIT DE MODIFIER LE REGLEMENT A TOUT MOMENT SUIVANT L'EVOLUTION DE LA DISCIPLINE.